

DATE DE LA REUNION : 01/04/2021

LIEU : Nyons

REDACTEUR : AÏCHA QUEMENEUR

OBJET : Commission K – Social, Petite Enfance

**MEMBRES DE LA COMMISSION**

NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AZAKIR-DUPOUX Sylvie	ST FERREOL TRENTE PAS		X	X			X
BERGER-SABATIER Martine	NYONS		X			X	X
BIZEUL Marie	PIEGON		X				X
BÖLLING Dorothée	VILLEPERDRIX		X	X			X
BOMPARD Marc	SAHUNE		X				X
BONIN Michele	VILLEPERDRIX		X				X
BOTTERO Mireille	VENTEROL		X				X
BUCHER Christelle	MONTBRUN LES BAINS		X	X			X
CHAUDET Laurence	CONDORCET		X	X			X
CORTELL Elodie	SEDERON		X				X
DIDIER Khatima	MONTBRUN LES BAINS		X				X
DUMOTIER Christine	SAHUNE		X				X
GIRARD Isabelle	SAINT MAY		X				X
GRECO DONCQUES Marie-Claude	CHATEAUNEUF DE BORDETTE		X				X
JAME Emilie	PIEGON		X				X
JOLY Sylvie	MERINDOL LES OLIVIERS		X				X
JONNEAUX Annie	VALOUSE		X				X
LAPIE Claire	BALLONS		X				X
LAVAIL Corinne	LE POET SIGILLAT		X				X
LEBRE Amélie	ST AUBAN SUR L'OUVEZE		X				X
LEDESERT Philippe	LES PILLES		X	X			X
LUGUET Marie-Hélène	BUIS LES BARONNIES		X				X
MERTZ Brigitte	BUIS LES BARONNIES		X	X			X
MOSSER Annie	LA ROCHE SUR LE BUIS		X	X			X
REYNAUD Jessy	MERINDOL LES OLIVIERS		X				X
RIDEL Sandrine	CORNILLON SUR L'OULE		X				X
ROCHAS Yannis	CORNILLON SUR L'OULE		X	X			X
ROSSI PELLAT Elodie	BELLECOMBE-TARENDOL		X				X
SAHAGUIAN Karine	AUBRES		X				X

MEMBRES DU BUREAU							
NOM Prénom	COMMUNE	FONCTION	C	P	A	Exc	DIFF.
AICARDI Louis	PLAISANS	Bureau					X
BAS Claude	VERCLAUSE	CP/CExe/Bureau					X
BERNARD Sébastien	BUIS LES BARONNIES	CP/CExe/Bureau					X
CAHN Philippe	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	Bureau					X
COMBES Pierre	NYONS	Bureau					X
CORNILLAC Christian	MIRABEL AUX BARONNIES	C.Exe/Bureau					X
DAYRE Thierry	NYONS	Président					X
DECONINCK Stéphane	MONTAULIEU	C.Exe/Bureau					X
FERNANDES José	BESIGNAN	Bureau					X
FRACHINOUS Alain	SEDERON	Bureau					X
GARCIA Jean	SAINT MAURICE SUR EYGUES	C.Exe/Bureau					X
GILLET Didier	MONTBRUN LES BAINS	Bureau					X
GIREN Didier	PELONNE	Bureau					X
GREGOIRE Michel	LA ROCHE SUR LE BUIS	CP/CExe/Bureau					X
GRONCHI Yoann	CORNILLAC	Bureau					X
LAGET Jean-Michel	CHAUDEBONNE	C.Exe/Bureau					X
LAURENT Marie-Christine	NYONS	Bureau	X			X	X
MACIPE Nadia	NYONS	C.Exe/Bureau	X	X			X
MONIER Marie-Pierre	VINSOBRES	Bureau					X
MONPEYSSSEN Jean-Jacques	NYONS	C.Exe/Bureau					X
NICOLAS Alain	VERS SUR MEOUGE	CP/CExe/Bureau					X
NIVON Jacques	VILLEPERDRIX	Bureau					X
PEYRON Roland	MONTAUBAN SUR L'OUVEZE	C.Exe/Bureau					X
PEZ Gérard	VERCOIRAN	Bureau					X
RANCON Nadège	SAINTE JALLE	Bureau					X
RICHARD Éric	AUBRES	CP/CExe/Bureau					X
ROCHAS Pascale	BUIS LES BARONNIES	C.Exe/Bureau	X	X			X
ROUSSELLE Didier	NYONS	Bureau					X
ROUX Serge	PIEGON	Bureau					X
RUYSSCHAERT Christelle	SAINTE SAUVEUR GOUVERNEMENT	C.Exe/Bureau					X
SALIN Olivier	REMUZAT	C.Exe/Bureau					X
TACUSSEL Odile	MEVOUILLON	Bureau					X
THIRIOT Christian	BEAUVOISIN	Bureau					X

C : Convoqué ; P : Présent ; A : Absent ; Exc : Excusé ; Diff : Diffusion pour information

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des structures Petite Enfance
- Couverture territoriale
- Projets de la Collectivité en cours
- Programme Investissement

*NB : Le support de réunion est joint en annexe.*

**1. Présentation des structures petite Enfance :****Gestion Intercommunale**

Multi-accueil « Les Petits Lutins » Nyons, agrément de 28 places

Multi-accueil « Côté Soleil » Mirabel aux Baronnies, agrément de 20 places

ALSH « Les P'tits Bouts » Nyons, Accueil Périscolaire et Extrascolaire, agrément maxi 70 enfants

**Gestion Déléguée**

Multi-accueil « Les Souris Vertes » Buis les Baronnies, Agrément 20 places

Multi-accueil « Les Frimousses » Rémuzat, Agrément de 12 places

Micro-crèche « A Petit Pas » Les Pilles, Agrément 10 places

Micro-crèche « Mont'Bambin » Montbrun les Bains, Agrément 10 places

Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants Parents Nyons et Buis les Baronnies

Recherche – action en cours pour les Hautes Baronnies

**2. Projets de la Collectivité en cours :****Actions en lien avec la Convention Territoriale Globale :**

La Communauté de communes a signé une convention avec la CAF de la Drôme dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale

Cette convention permet à la collectivité d'inscrire des actions locales financées notamment par la CAF, pouvant atteindre jusqu'à 80% de cofinancement.

Différentes actions sont donc inscrites dans cette CTG, ce qui permet d'accompagner l'évolution du territoire et d'améliorer la qualité des services à la population.

**Actions en cours :**

Pilotage d'un réseau intercommunal Petite enfance. L'ensemble des structures d'accueil Petite enfance du territoire se rencontre pour harmoniser et promouvoir le service Petite Enfance sur le territoire.

- Animation d'un comité directeur (CODIR) Petite – Enfance, pour les services en régie directe. Ces structures sont en responsabilité directe. Des rencontres sont organisées avec les Directrices, permettant un soutien hiérarchique, une coordination des missions et un suivi des activités.

La mise en synergie de ces deux types de rencontre permet d'échanger et impacter favorablement : le service rendu aux familles, la qualité d'accueil des structures et le travail des équipes, ainsi que la réponse donnée aux attentes des élus.

- Constitution d'une commission d'attribution des places en crèche : La Commission d'attribution veille à assurer, à chaque famille, une équité de traitement des demandes d'attribution dans les crèches intercommunales. Cette commission est constituée d'élus, des directrices de crèches et responsables du service Petite Enfance. La 1ère commission devrait se réunir en mai pour statuer sur les inscriptions de la rentrée.

- Mise en place d'un « Portail Famille » pour faciliter l'accès aux services du territoire de la CCBDP. Le portail famille est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet d'effectuer à distance les inscriptions en crèches et en accueil de loisirs. Ce service devrait être effectif à partir de septembre 2021. Sur la page du portail, des liens pourront conduire les utilisateurs vers les associations partenaires.

- Soutien à la crèche Les Frimousses à Rémuzat qui subit une baisse d'agrément de 16 à 12 places (Marie-Noelle) La crèche de Rémuzat « Les Frimousses », structure en gestion associative, convention avec la CC du Diois disposait d'un agrément de 16 places. Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, d'un commun accord, la crèche est passée à 12 places, par une baisse de fréquentation constatée et qui semble devoir perdurer. La CAF, Les 2 Communauté de communes, les membres du CA ont prévu de refaire le point avant l'été 2021 afin d'accompagner au mieux cette structure et maintenir ce service sur le territoire du pays de Rémuzat.
- Projet de construction d'une crèche à Buis les Baronnies (Marie-Noelle). La CC s'engage dans un projet de construction d'une nouvelle crèche sur Buis les Baronnies, le bâtiment actuel ne répond plus aux besoins des services portés par l'AFB. Le CAUE accompagne la maîtrise d'œuvre de ce projet, rédige le cahier des charges et le règlement de consultation. Le terrain a été acquis. Les services techniques de la CC travaillent actuellement sur le projet. La consultation pour le projet architectural pourra être lancée après l'été.
- Formalisation du partenariat avec les communes et association (Marie-Noelle) (Mise à disposition locaux communaux + Mutualisations Interventions techniques...). Les bâtiments abritant les crèches en gestion associatives sont des bâtiments communaux. D'une part, Il y a e lieu de mettre en place des Procès-verbaux de mise à disposition des locaux afin de mener à bien le service des crèches. D'autre part, afin de procéder à des interventions techniques ponctuelles, la CC propose de mettre en place des conventions de mutualisation de services avec les services techniques communaux et de procéder à une rétribution annuelle auprès de la commune.

#### **Informations Budgétaires Fonctionnement 2020 structures en gestion directe :**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge pour la CC</b>
<b>Crèche Les Petits Lutins Nyons</b>	<b>547 315.84 €</b>	<b>338 847.03 €</b>	<b>208 468.81 €</b>
<b>Crèche Côté Soleil à Mirabel aux Baronnies</b>	<b>363 726.27 €</b>	<b>255 058.71 €</b>	<b>108 667.56 €</b>
<b>ALSH Les P'tits Bouts</b>	<b>138 010.55 €</b>	<b>59 807.35 €</b>	<b>78 203.20 €</b>

**Soit un reste à charge total de : 395 340 € pour la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale**

<b>Programme d'Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reste à charge</b>
Crèche les Petits Lutins à NYONS	<b>9 751,00 €</b>	<b>1 664,71 €</b>	<b>8 086,31 €</b>
Crèche "Côté Soleil" à Mirabel	<b>87 700,00 €</b>	<b>35 451,00 €</b>	<b>52 249,00 €</b>
ALSH Les P'tits Bouts" à Nyons	<b>1 867,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 867,00 €</b>

## Informations Budgétaires 2020 structures en gestion déléguée :

Structure en gestion déléguée	Subventions Versées	Recettes (CAF / MSA)	Reste à charge
Crèche « Les souris Vertes » à Buis (20 places) *	86 000,00 €	38 206,67 €	50 906,49 €
Crèche Les Frimousses à Rémuzat (16 places)	29 600,00 €	20 422,65 €	9 140,24 € (Cofinancement CDD)
RAM – LAEP Mutuelle PE Nyons – Buis *	82 000,00 €	31 309,08 €	53 700,72 €
Micro crèche Mont'Bambin à Montbrun (10 places) *	52 620,00€	29 184,87 €	23 435,35 €
Micro crèche A petit pas – Les Pilles (10 Places)	44 865,00 €	24 838,38 €	20 026.62 €

**Soit un montant total de subventions versées de 288 465 €**

**Soit un Reste à charge pour la CCBDP : 156 681 €**

- La subvention de la micro crèche de Montbrun concerne 2 exercices 2019 et 2020, la structure a ouvert ses portes en fin d'année 2019
- Crèche les souris vertes + MPE : Reste à charge Subvention + Maintenance bâtiments

### **3. Programme d'investissement en cours :**

La Communauté de communes s'engage dans la réflexion d'un projet de réimplantation de la crèche « Les Souris Vertes »

Ce projet qui avait déjà été envisagé par l'ex Communauté de communes du pays de Buis, va pouvoir se réaliser avec le concours du CAUE.

La Maison de l'Enfance, est un bâtiment communal avec un étage. Il abrite la crèche « Les Souris Vertes », le Centre de Loisirs « Le Chat Botté » ainsi qu'un espace de vie sociale.

Aujourd'hui ce bâtiment rencontre des problématiques d'accessibilité.

La Communauté de communes se saisit de l'étude ultérieurement engagée pour construire une nouvelle crèche à proximité de la Maison de l'Enfance. Le projet de crèche maintient l'agrément à 20 places.

Terrain : Compromis signé – Acquisition prochaine

Ce projet est susceptible d'être financé à hauteur de 60% environ :

- Par la CAF, la MSA
- Par le Conseil Départemental 26
- Par les dispositifs de l'Etat (DETR –DSIL)
- Par la Région ARA (Dispositif - CAR)

#### **4. Les nouvelles mesures gouvernementales :**

Le Service Petite Enfance travaille sur le maintien et la continuité du service public.

Il sera donc proposé un accueil des enfants en crèche et en Accueil de loisirs. Plusieurs formules sont en réflexion (en attente du décret d'application d'ici demain) pour s'adapter aux besoins des familles.

##### En cours :

Contact des familles - Planning des agents - Réactualiser les protocoles – Aménager et Adapter des espaces.

##### **SYNTHESE :**

- 1 / Budgets votés
- 2 / Convention territoriale Globale CAF :  
Actions inscrites dans la CTG : Accompagnement au métier d'assistantes maternelles sur les Hautes Baronnies Point d'étape et ateliers prévus en septembre
- 3 / Réseau Intercommunal Petite enfance : Rencontres régulières tout au long de l'année ; 2 rencontres passées : 22 Mars 2021 et 10 Mai 2021, prochaine le 28 Juin 2021
- 4 / Comité Directeur : Rencontres régulières tous les 15 jours si possible. 2 rencontres passées ; 27 avril 2021 et 18 Mai 2021, prochaine le 1<sup>er</sup> Juin 2021
- 5 / Portail familles : En cours, formation des services concernés sept/octobre. Mise en œuvre fin 2021/ fin 2022
- 6 / Crèche Rémuzat : Revoyure prévue avant l'été 2021
- 7 / Utilisations bâtiments : PV et convention en cours de finalisation
- 6 / Construction d'une crèche à Buis : Terrain acquis – Projet en cours avec le CAUE